

Présentation et modalités d'inscription AS

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) est une fédération nationale regroupant l'ensemble des Associations Sportives de chaque établissement scolaire. Seconde fédération sportive en France, avec 1 160 662 licenciés selon le rapport général UNSS 2016-2017, elle participe à l'éducation de tous les élèves des établissements du second degré en s'appuyant sur une pratique sportive diversifiée répondant aux attentes et besoins de chacun. Elle valorise en autres:

- **la pratique sportive pour les filles ;**
- **la pratique sportive au sein des quartiers prioritaires et du monde rural ;**
- **la formation de jeunes officiels (coach, arbitre, juge...) ;**
- **la pratique sportive écologique et responsable ;**
- **la pratique sportive valorisant la santé et le bien-être.**

L'Association Sportive a pour objectif d'organiser et de développer la pratique d'activités physiques et sportives, composantes de l'Education Physique et Sportive, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves adhérents.

Elle propose différentes activités physiques sportives : le basketball, l'athlétisme, le football-futsal et le kayak. Vous trouverez en pièce jointe les horaires d'entraînement.

Les inscriptions sont ouvertes.

Le coût de la cotisation annuelle est de 20 euros pour toutes les activités, quel que soit le nombre choisi.

Les documents à fournir sont :

- **la cotisation**
- **la fiche d'autorisation parentale située à la page 73 du carnet de correspondance.**

Le dossier d'inscription complet est à remettre à l'enseignant responsable de l'activité ou des activités choisie(s).

Selon la loi Santé de 2016, le certificat médical n'est plus obligatoire pour prendre une licence.

Sportivement,

L'équipe d'EPS.